

**COMMUNE DE DAME-MARIE-LES-BOIS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 24/11/2011**  
 \* \* \* \* \*

Le 24 Novembre 2011, légalement convoqués, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 20 heures 30 minutes à la Salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de Madame VIAUD Anne-Marie, Maire.

**Présents** : Mmes VIAUD Anne-Marie, PEREIRA Marie Manuela, PETAY Jocelyne,  
 MM : DEHAEN Dominique, DUVILERS Christophe, FLEUR Dany, GAUDIN Jean-Pierre, GEFFRAY Jérôme, LEFÈVRE Guy, ROBIN Jean-Claude  
**Absent Excusé** : M. GEORGE François

**Secrétaire de séance** : Mme PEREIRA Marie Manuela

*Madame le Maire informe le Conseil Municipal :*

- que les délégués au SATESE titulaire et suppléant ne peuvent plus assurer leur fonction.
- que le logement social situé au 4 rue de Blémars va être vacant au 1er décembre 2011. Pour le relouer, un audit énergétique doit être fait. De plus la commune devra, suite à l'état des lieux, rendre la caution à l'ancien locataire.

*Madame le Maire demande au Conseil, la possibilité d'inscrire, aux sujets de la séance, la nomination de nouveaux représentants au SATESE et le logement social.*

*Le Conseil, après en avoir délibéré décide d'inclure ces points à l'ordre du jour.*

Le compte-rendu de la séance précédente ayant été lu et adopté, la séance peut commencer.

\* \* \* \* \*

**1. Approbation du Rapport Annuel 2010 sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable du SIAEP de la Gâtine.**

Madame le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable du SIAEP de la Gâtine. Elle informe le Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu le 1er décembre 2011 à 9 h 30 pour la révision des tarifs de l'eau 2012.

Entendu, le rapport de madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP de la Gâtine dont la feuille de synthèse est ci-annexée.

**2. VOTE DES TARIFS ASSAINISSEMENT 2012**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de voter les tarifs d'assainissement abonnement et consommation de l'année 2012.

Elle propose de porter le prix de l'abonnement à 81 € et le prix du mètre cube à 1,70 €.

Entendu le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- vote les tarifs assainissement suivants :

Abonnement 2012 : 81,00 € (+ 1 €)

Consommation janvier 2012/décembre 2012 : 1,70 € par mètre cube (+ 0,02 €)

**3. DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ AU SATESE 37**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la mise en place du Conseil Municipal en 2008, Monsieur DEHAEN Dominique et Madame PETAY Jocelyne, avaient été élu délégué et délégué suppléant pour représenter la Commune de Dame-Marie-les-Bois au SATESE

Aujourd'hui, suite à des obligations professionnelles et familiales, les deux délégués ne peuvent plus assurer la représentation de la commune aux séances de réunion du SATESE qui sont inscrites le lundi après-midi.

Madame le Maire demande au Conseil de délibérer afin de nommer deux nouveaux délégués au SATESE pour la Commune.

Se portent volontaires :

Délégué titulaire : GAUDIN Jean-Pierre, conseiller municipal

Délégué suppléant : ROBIN Jean-Claude, 1er adjoint

Entendu le rapport de Madame le Maire,

Vu les candidatures présentées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme :

**Délégué titulaire au SATESE :**

*Monsieur GAUDIN Jean-Pierre, Conseiller Municipal, né le 6 avril 1950, demeurant au lieu-dit La Picardière à Dame-Marie-les-Bois*

**Délégué suppléant au SATESE :**

*Monsieur ROBIN Jean-Claude, 1er Adjoint, né le 24 novembre 1945, demeurant 4 rue des Jarrières à Dame-Marie-les-Bois*

**4. RÈGLEMENT CIMETIÈRE**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le règlement du cimetière. Celui-ci, approuvé par le Conseil Municipal, sera envoyé aux services de l'État pour légalisation ainsi qu'aux établissements concernés.

**5. CHEMIN DE L'ABBÉE**

Madame le Maire avait demandé des devis pour la remise en état du chemin de l'Abbée.

Le Conseil, après en avoir délibéré, charge Madame le Maire de renégocier après des entreprises la nature des travaux à effectuer, et lui donne mandat pour signer le devis le moins disant.

**6. LOGEMENT SOCIAL**

Le locataire du logement social a donné son congé pour le 1er décembre. Afin de pouvoir le remettre en location, la commune doit faire effectuer un diagnostic énergétique. Madame l'Adjointe va faire le nécessaire auprès d'une entreprise spécialisée.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune devra rendre la caution au locataire si le logement ne comporte aucune détérioration.

Madame le Maire précise que lors de l'élaboration du budget, il n'avait pas été prévu de crédit au compte 165 cautionnement reçu. Elle demande au Conseil de se prononcer.

Entendu le rapport de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la décision modificative du budget suivante :

SECTION	COMPTE	INTITULÉ	MONTANT
investissement	202-39	Révision simplifiée du PLU	- 150,00 €
investissement	165	Dépôts et cautionnement reçus	+ 150,00 €

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a convenu d'un rendez-vous avec le SDIS le 7 décembre afin de faire homologuer les points d'eau à Villechenard et à la Picardière pour la défense incendie et de choisir l'emplacement de la borne incendie à Villechenard.

La réunion publique sur la modification du tri sélectif prévue initialement le 6 décembre 2011 à la salle polyvalente de Morand est reportée. La Communauté de Communes, choisie comme communauté exemplaire par l'ADEME, va, en effet, mettre en place un tri légèrement différent à partir du 1er janvier 2012.

Les illuminations extérieures de la commune seront posées par l'entreprise SPIE, le 8 ou le 9 décembre 2011.

#### **Préparation du budget 2012**

Madame le Maire présente au Conseil les travaux qui pourraient être inscrits au budget 2012 :

- Busage partiel des fossés du bourg de la commune
- Prédiagnostic isolation de la salle polyvalente (financé par le Conseil Régional)
- Isolation du 1er étage de la mairie.

Les membres présents sont invités à réfléchir sur ces points.

*Le prochain conseil aura lieu le 5 janvier 2012*

A Dame-Marie-les-Bois, le 28 novembre 2011

**Madame le Maire  
Anne-Marie VIAUD**

